

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du 28 juillet

Date de convocation : 21 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le 28 juillet à 20h30. Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Antoine BECO, Maire de Loubressac.

Étaient présents :

BECO Antoine, JUILLET Janie, BASSET Jacqui, COUTAREL Margaux, CHABEAUX Ludovic, GRAS Gérard, MARTIGNAC Julien, MAURY Christine, MAZEYRAT Jean-Philippe, PIGANIOL Lucie, TERRAT Thierry, VALARD-PLANTY Martine.

Étaient absents représentés : LESGOURGUES Stéphane (procuration à CHABEAUX Ludovic), HATOT Anne-Marie (procuration à Jacqui BASSET)

Était absent : GINESTET Pierre

Secrétaire de séance : Margaux Coutarel

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame Margaux Coutarel est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du conseil municipal du 6 juillet 2021.

#### 1- Suppression d'un poste d'adjoint au maire suite à démission

DE-2021-27

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du Conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal. La délibération du 26 mai 2020 a fixé le nombre d'adjoints au maire à trois.

Suite à la démission de Madame Janie JUILLET du poste de première adjointe, acceptée par la Préfecture et rendue effective le 17 juillet 2021, Monsieur le maire propose de porter à 2 (deux) le nombre de postes d'adjoints.

Une fois la suppression du poste d'adjoint acquise, l'ordre du tableau du conseil municipal s'en trouve automatiquement affecté : chacun des adjoints d'un rang inférieur à celui de l'adjoint qui a cessé ses fonctions se trouve promu d'un rang au tableau des adjoints.

En conséquence, Margaux Coutarel, 2eme adjointe, serait promue au poste de première adjointe.

Jacky Basset, 3eme adjoint, serait promu au poste de deuxième adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de fixer le nombre de postes d'adjoints au maire à deux.

En conséquence, Margaux Coutarel, 2eme adjointe, est promue au poste de première adjointe.

Monsieur Jacky Basset, 3eme adjoint, est promu au poste de deuxième adjoint.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 1

#### 2- Informations et Questions diverses

- Concours la Dépêche « Mon Beau Village » : À l'initiative de la Dépêche, cette opération valorise chacun de nos territoires à travers les communes qui le composent et qui font preuve d'imagination, d'investissement et d'engagement au service de leur population. 27 communes du Lot se sont inscrites à « Mon beau village » pour valoriser leurs projets et réalisations. Seules 16 ont été retenues. Notre village de Loubressac a été retenu pour concourir dans la catégorie « Environnement », grâce notamment au projet du hameau de Celles, avec 7 lots à bâtir, où l'environnement sera conservé : murets en pierres, petit bosquet, espaces verts..., Monsieur le maire rappelle que dès 2011, le Conseil Municipal avait prévu dans son PLU une zone susceptible de recevoir des énergies renouvelables : à ce jour un parc photovoltaïque est en activité. De plus, d'autres réalisations ont

aussi été effectuées, comme le remplacement des ampoules d'éclairage public par des ampoules LED, les aménagements extérieurs, la mise en place de bornes de recharges électriques. Votez pour soutenir Loubressac : <https://www.ladepeche.fr/2021/07/17/mon-beau-village-a-vous-de-voter-tout-lete-pour-votre-village-prefere-9677612.php>

- Retour sur la fête votive : la fête a eu un grand succès, il y a eu beaucoup de monde, les bandas ont mis une bonne ambiance. Les producteurs et le comité des fêtes étaient contents de cette soirée, ainsi que les habitants et les touristes, heureux de retrouver des festivités. Un article sera publié dans la Dépêche.
- Prochains événements :
  - 5 août à 21h : visite artistique théâtralisée par le Pays d'Art et Histoire. réservation au 0565338136
  - 8 août : journée du livre
  - 12 août à 21h30 : Ciné belle étoile « Une Belle équipe » - repli hangar Maury en cas de mauvais temps)
  - 19 août : marché de producteurs
  - 22 août : brocante des « Quatre Saisons »
- Incivilités containers poubelles : nous constatons encore tous les jours des incivilités autour des containers à poubelles. Un rappel sera fait aux habitants afin de ne pas déposer de poubelles par terre en cas de containers pleins. Dans le bourg par exemple, les containers à coté de l'épicerie sont souvent pleins, alors que ceux du lotissement du Barry sont vides.
- Mme Janie Juillet souhaite que soit noté au compte -rendu du conseil municipal, qu'elle réfute être la cause du départ de l'ancienne secrétaire Valérie et qu'elle réfute avoir eu un quelconque rôle dans son départ, ni par intention, ni par paroles.  
Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à rester calme et à ne pas entrer dans le débat..

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Vu par Nous, Antoine BECO, Maire de la Commune de Loubressac, pour être affiché le 29 juillet 2021, conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

Le Maire, Antoine BECO.

